



Paris, le 19 décembre 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE JA+FNSEA

### **Transition écologique (RPD) : la punition pour seule réponse !**

Dans la nuit de mardi à mercredi, l'Assemblée nationale examinait le devenir de la hausse de la redevance pour pollution diffuses (RPD) introduite dans le cadre du Projet de Loi de Finances (PLF) pour 2019.

Cette hausse, voulue par le Gouvernement, vise à relever, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, de plus de 100 millions d'euros par an les barèmes RPD des différentes catégories de produits phytosanitaires (utilisables en conventionnel comme en bio), s'ajoutant aux 144 millions d'euros déjà payés annuellement par la profession agricole.

Malgré la mobilisation totale de la FNSEA et JA, des associations spécialisées, de leurs fédérations départementales et régionales et le relais de nombreux députés, tous bancs politiques confondus, le gouvernement et sa majorité sont restés sourds aux attentes, aux craintes et aux protestations des agriculteurs en confirmant cette hausse brutale. C'est irresponsable.

Les agriculteurs sont excédés par cette posture dogmatique. La taxation aveugle des professionnels qui n'ont aujourd'hui pas d'alternatives pour protéger leurs cultures est une erreur. En aucun cas, cette fiscalité punitive incite à la transition écologique. Au contraire, elle donne un signal extrêmement négatif à tous les agriculteurs qui s'engagent volontairement dans des démarches d'amélioration de leurs pratiques.

A cela s'ajoute pour 2019, le coût annoncé de la séparation du conseil et de la vente de produits de traitement des cultures à hauteur d'un milliard d'euros. Malgré nos alertes, rien ne bouge non plus sur ce projet d'ordonnance. La coupe est pleine.

Pour les réseaux FNSEA et JA, seule force syndicale mobilisée sur ce sujet, le Gouvernement envoie un signal désastreux aux agriculteurs, qui attendent de voir leurs revenus se redresser et ne voient se profiler que des charges. Il fait le choix, délibéré, d'organiser le sacrifice de pans entiers de notre agriculture, soumis à la concurrence agressive des pays étrangers (UE et hors UE), au profit de l'importation de denrées alimentaires ne respectant pas les normes imposées aux agriculteurs français.

Quand le gouvernement prendra-t-il enfin conscience que la méthode punitive est une erreur majeure ?

#### **Contacts presse :**

**FNSEA** : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - [marion.fournier@fnsea.fr](mailto:marion.fournier@fnsea.fr)

**JA** : Thomas Debrix – 06 68 66 15 83 – [tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:tdebrix@jeunes-agriculteurs.fr)